

Étaient présents

Guylain Théon, Arnaud Diarra, Frédéric Bizon – DREAL Normandie
Elise Avenas, Manuel Muntoni, Nicolas Bacq – GIP Seine-aval
Christelle Steiner, Géraud Ranvier, Florian Rozanska – PNR des boucles de la Seine
Manon Benvenuto – DDTM de la Seine-Maritime
Gwenola de Roton, Antonin Gimard – OFB
Fanny Olivier-Lechevallier – AESN
Annaïg Postec – Conservatoire du littoral
Stéphane Lemonnier – Conservatoire des espaces naturels
François CHEVAUX, Léa MENUET – CEREMA
Natacha Massu – HAROPA – Port du Havre
Sandrine Samson – HAROPA – Port de Rouen
Delphine Clément – Le Havre Seine Métropole
Stéphanie Maillard, Ingrid Muller, Anais Moucheron – CA Caux Seine Agglo
Lucy Morin – CA Seine Eure
Cyrielle Gour Herubel – CC honfleur beuzeville
Fara Carra – Conseil départemental 76
Thomas Lecarpentier – Maison de l'estuaire
Geoffrey Bailleul – Fédération de pêche de l'Eure
Julie Favrel – Chambre régional d'agriculture de Normandie
Michel Horn – GRAPE de Normandie
Laurent Colasse – SOS mal de Seine
José Gutierrez – CBN
Sabine Binninger – CEMEX

1) Contexte et objectifs de la réunion

En sus de la définition d'orientations en matière de priorités de restauration écologiques de l'estuaire et d'informations facilitant leur mise en œuvre, un des objectifs essentiels du projet REPERE est de mettre en place des sites atelier qui permettront d'acquérir des connaissances supplémentaires concernant la restauration écologique de l'estuaire de la Seine, d'un point de vue scientifique et/ou réglementaire. Le calendrier initialement prévu a été très impacté par la crise sanitaire, particulièrement à propos des travaux menés en concertation avec les partenaires du projet à l'instar des sites atelier. Ainsi, le choix des sites et la définition des travaux à mener devaient être réalisés d'avril à juin, puis présentés lors du séminaire stratégique envisagé en début d'été ; désormais, il est prévu de mener ces travaux de juillet à septembre, en tenant compte de la moindre disponibilité de l'ensemble des intervenants, et d'en faire un bilan lors du **séminaire stratégique qui aura lieu le 29 octobre à 14h30** à la préfecture de la région Normandie ; concernant cet évènement, des invitations officielles seront envoyées à la rentrée.

Après avoir présenté le nouveau calendrier, l'avancement du travail sur les orientations en matière de priorités de restauration écologiques de l'estuaire - pour lesquelles une phase de concertation aura lieu au mois de septembre sur la base d'un rapport – ainsi que les critères qui ont été utilisés pour établir des 1ères propositions de sites atelier, l'équipe projet REPERE invite les participants à s'exprimer sur ce dernier sujet dans le but de confirmer collectivement une liste de sites à conserver pour la suite ; c'est le sujet principal de ce comité technique.

La DREAL Normandie présente ensuite la démarche qui a été engagée pour définir des objectifs prioritaires de restauration sur l'estuaire de la Seine, sur laquelle les participants seront également invités à se prononcer après la rentrée.

2) Discussions à propos des sites ateliers :

Carrières et ballastières

CBN et CEMEX s'interrogent sur la proposition qui a été faite de travailler sur le « futur » site d'Anneville, dont l'exploitation n'a pas débuté, alors que le site d'Yville, lui aussi disponible, offre la possibilité d'analyser des mesures environnementales déjà bien installées. HAROPA – Port de Rouen précise que le site d'Yville présente l'intérêt de proposer différents types de restauration à des phases d'évolution variées.

L'équipe REPERE indique que les marges de manœuvre pour imaginer des mesures environnementales sur le site d'Yville semblaient plus réduites que sur celui d'Anneville ; elle reconnaît également l'intérêt de disposer du recul offert par le site d'Yville.

Il est convenu de reprendre ces propositions avec CEMEX, CBN et HAROPA – Port de Rouen afin de définir 1 site atelier sur la thématique « carrières » qui soit le plus pertinent possible.

Accompagnement des sites atelier

L'OFB indique que l'accompagnement dans le cadre du projet REPERE doit être véritablement un plus par rapport aux exigences réglementaires, chacun conservant ses responsabilités. L'OFB précise également qu'il est sensible pour lui de participer au choix des sites ateliers en raison de son rôle dans la définition et l'application de la doctrine ERC.

L'équipe REPERE confirme que les responsabilités sont effectivement conservées et que les travaux n'ont pas vocation à répondre à la place des porteurs de projet ; il est prévu de s'appuyer sur les informations (études, inventaires, suivis) à disposition des porteurs de projets, notamment celles acquises ou à acquérir dans le cadre réglementaire, afin d'approfondir les analyses.

Secteur de compensation à l'Ouest du marais Vernier

Le Conservatoire du littoral précise que la zone est bien incluse dans son périmètre d'intervention, ce qui lui permet d'acquérir les terrains, mais que le foncier dont il dispose est encore trop morcelé pour qu'il puisse y porter un projet.

L'équipe REPERE confirme que la formulation du site atelier sera modifiée pour tenir compte des remarques du Conservatoire ; elle indique également que ce secteur, où des mesures environnementales sont déjà réalisées par HAROPA – Port de Rouen, représente une opportunité d'avoir une vision prospective sur des actions écologiques cohérentes à grande échelle.

Sur conseil de la Chambre d'agriculture de Normandie et de HAROPA – Port de Rouen, les pratiques agricoles seront intégrées aux réflexions, via la Chambre et pourquoi pas via les agriculteurs de manière individuelle.

Opportunité supplémentaire : ré-estuarisation du Telhuet

Suite à la remarque de Caux Seine Agglo, il est convenu que le projet de ré-estuarisation du cours d'eau du Telhuet à Notre-Dame-de-Gravenchon, non retenu par inadvertance, sera examiné par l'équipe REPERE et la collectivité.

Pièges à déchets sur la Seine

SOS Mal de Seine souhaiterait connaître le nombre de tonnes de déchets que le piège de Hénouville, ancien site connu, pouvait capter par an entre 2001 et 2008. Elle attire également l'attention sur les interactions possibles entre les stratégies existantes de collecte de déchets, impliquant notamment la société Naturaulun, et les travaux qui seront menés sur les sites atelier.

HAROPA - Port de Rouen précise que le site de Hénouville est régulièrement gêné par des embâcles, et qu'une autre opportunité de piège à déchets existe à Quevillon.

L'équipe REPERE indique que l'étude de pièges à déchets ne s'oppose pas aux récoltes effectuées par les structures comme Naturaulun ; une étude - dont la référence va être recherchée - évoquait environ 500 m³ de déchets par an sur Hénouville.

Il est convenu d'étudier avec HAROPA – Port de Rouen et SOS Mal de Seine la pertinence des 2 sites proposés pour définir la teneur d'un site atelier sur cette thématique. La qualité des zones humides contaminées par les plastiques et micro-plastiques pourra également être étudiée.

La filandre du Trait

SOS Mal de Seine attire l'attention du groupe sur le fait que le site contient environ 2 tonnes de déchets.

La ré-estuarisation des prairies subhalophiles et le méandre artificiel

La Maison de l'estuaire précise que des réflexions sont en cours concernant les prairies subhalophiles, que les décisions ne sont pas arrêtées et qu'il n'est donc pas prévu à l'heure actuelle d'envisager la ré-estuarisation du site au sens propre. Elle confirme l'intérêt de considérer ensemble les 2 problématiques, ce qui permet de garder une vision globale de leur fonctionnement, en rappelant que les calendriers sont différents – et à intégrer.

La gestion des roseaux à l'embouchure de la Seine

Il est précisé que la DREAL Normandie est également à l'origine de ce site atelier. HAROPA – Port du Havre et la Maison de l'Estuaire seront associées aux réflexions à mener sur ce site.

3) Définition d'objectifs prioritaires de restauration :

Appropriation de la démarche REPERE par les partenaires

La Communauté d'Agglomération Seine Eure s'interroge sur la valeur qui sera donnée aux orientations définies par le projet REPERE, sur la façon dont elles pourront être mises en œuvre et sur l'accompagnement qui sera disponible pour les acteurs du territoire qui souhaiteront s'en emparer.

L'équipe REPERE précise que le projet REPERE est bien un référentiel, et qu'il reviendra donc aux acteurs de s'emparer de ses résultats pour les intégrer à leur stratégie ; l'animation du projet compte toutefois parmi ses objectifs de fournir aux partenaires l'accompagnement adéquat pour y parvenir, cela au-delà du travail sur les sites atelier.

L'AESN indique que le projet REPERE est à ce titre bien identifié dans le cadre des réflexions sur la future stratégie GEMA menées avec les départements.

4) Suites à donner :

- Il a été précisé en séance que les participants pouvaient envoyer leurs remarques supplémentaires par mail jusqu'au 17/07 ;
- les sites atelier retenus seront examinés avec les équipes identifiées durant l'été et le mois de septembre ;
- le séminaire stratégique aura lieu le **29 octobre 2020 à 14h30 à la préfecture de région** à Rouen ; il est prévu d'y présenter la liste des sites atelier confirmés ;
- les membres du copil seront sollicités en septembre pour donner leur avis sur les orientations en matière de restauration écologique ainsi que les objectifs prioritaires de restauration, sur la base des rapports correspondants qui leur seront transmis à cette occasion.